

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

UN NOUVEAU PROJET DU CREAT :
« UN CENTRE-VILLE UNI CONTRE LES DÉCHETS »

Rouyn-Noranda, le 18 janvier 2017 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) est fier d'annoncer que RECYC-QUÉBEC lui accorde le financement nécessaire pour réaliser une étude afin d'analyser les opportunités d'amélioration en gestion de matières résiduelles pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) de Rouyn-Noranda.

Le CREAT est impatient de s'asseoir avec les différents acteurs du territoire afin de collaborer à la recherche de solutions communes. En effet, une analyse des différentes matières résiduelles générées, des besoins des ICI, des fournisseurs potentiels (de services, d'équipements, etc.) est la clé pour une meilleure prise en charge des matières résiduelles et une maximisation des opportunités d'amélioration pour les commerces du centre-ville et des noyaux industriels de la Ville. En plus des économies potentielles, ceci permettra aux secteurs industriel et commercial de mieux connaître les gains potentiels sur le plan environnemental. De plus, ce projet permettra d'appréhender les questions soulevées par l'arrivée de la collecte des matières compostables, prévue au cours des prochaines années à Rouyn-Noranda, et d'analyser les opportunités. Ce projet est une occasion pour les ICI du centre-ville de Rouyn-Noranda et de ses parcs industriels de compter sur l'aide d'une ressource dédiée à ces enjeux, par l'entremise du CREAT.

« Encourager des changements durables de comportements et de pratiques en matière de gestion des matières résiduelles représente pour nous un idéal à combiner aux activités commerciales dans une optique de développement durable » précise M^{me} Jacinthe Châteauvert, présidente du CREAT. L'organisme invite donc les ICI de Rouyn-Noranda intéressés à communiquer avec nous afin de prendre part au projet.

À propos du CREAT

Le CREAT est un organisme qui regroupe des intervenants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de protéger l'environnement, en accord avec les principes du développement durable.

– 30 –

Source : Sophie Laliberté, chargée de projets
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
819 762-5770 - info@creat08.ca - www.creat08.ca